

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [9]

Artikel: Année internationale de l'enfant : le rêve de l'éducation pour tous

Autor: Grandjean, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Année internationale de l'enfant

Le rêve de l'éducation pour tous

Peut-être ne le saviez-vous pas. A quatre ans, l'enfant a déjà acquis la moitié de son intelligence, à huit ans, 70 % et à dix-sept ans la totalité. Différencions bien, comme le fait le Prof. Benjamin Bloom de l'Université de Chicago, auteur de ces conclusions, intelligence et savoir. L'intelligence représente l'aptitude de l'enfant à manipuler et traiter le savoir qu'il acquiert. C'est précisément de ce savoir — dont la qualité, la quantité et, surtout, la manière de l'appréhender détermineront la vie future de l'enfant — que nous allons parler aujourd'hui, puisque le Principe VII de la Déclaration des Droits de l'Enfant est consacré à l'éducation.

« L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire, au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité des chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société.

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents.

L'enfant doit avoir toutes possibilités de se livrer à des jeux et à des activités récréatives, qui doivent être orientés vers les fins visées par l'éducation; la société et les pouvoirs publics doivent s'efforcer de favoriser la jouissance de ce droit. »

Education gratuite et obligatoire, égalité des chances, développement du sens des responsabilités... qu'en est-il en réalité ?

Education-contrainte et éducation-récompense

Dans nos pays, où presque 100 % des enfants vont à l'école primaire et environ 80 % à l'école secondaire, l'école ressemble plutôt à un pensum quotidien auquel il faut bien se plier qu'à un droit, même si bien souvent l'élève n'en perçoit que les éléments négatifs.

Tout en sachant qu'il n'en va pas de même dans le tiers monde, on reste cependant abasourdi devant la rudesse des statistiques.

Si l'analphabétisme a proportionnellement diminué en pourcentage de la population mondiale, il a tout de même augmenté en chiffres absolus : 700 millions en 1950, 800 millions aujourd'hui. Quant aux enfants, selon les sources et le niveau de développement du pays étudié, on compte qu'environ 15 à 30 % de ceux en âge d'aller à l'école primaire sont effectivement scolarisés.

Les gouvernements des pays concernés le savent mais se trouvent face à des priorités parmi lesquelles il faut choisir : la politique sanitaire, nutritionnelle et agricole coûte cher pour nourrir, prévenir et guérir une population. En outre, que faire d'une politique éducative parfaite si les élèves sont faméliques au point de ne plus pouvoir se concentrer ? Il faut tout mener de front et les investissements immédiats sont lourds pour des résultats qui ne sont perceptibles qu'à long terme. On forme des maîtres, mais le taux de croissance démographique est plus rapide encore que le taux de formation des maîtres ! Malgré un accroissement de quatre millions d'instituteurs primaires dans les pays les moins développés entre 1960 et 1975, le nombre d'enfants pour un maître reste très élevé. En Afghanistan, par exemple, on trouve 258 enfants d'âge scolaire pour un maître ; en Inde, 80. La comparaison avec les pays développés est éloquent : en Hollande, 35 enfants par maître, en Angleterre ou en Nouvelle-Zélande, une vingtaine.

Comme d'habitude, les femmes constituent le gros du bataillon des analphabètes : on estime qu'elles comptent pour deux tiers des 800 millions recensés. De 1960 à 1970, l'augmentation de l'analphabétisme chez les femmes a été de 45 millions contre 11 millions chez les hommes.

Le mythe de l'égalité des chances

Le beau terme de « démocratisation des études » se réfère principalement à deux catégories d'enfants qui furent longtemps les laissés pour compte de l'enseignement : les filles et les enfants des couches sociales inférieures.

Puisque la quasi-totalité des enfants des pays développés sont scolarisés, il est évident que les filles bénéficient de la même formation que leurs camarades masculins (si l'on excepte les cours de couture pour les filles et les travaux manuels pour les garçons et autres petites différences). Si l'entrée à l'école ne pose pour les filles plus guère de problèmes, la sortie de l'enseignement obligatoire reste par contre problématique, puisqu'un nombre croissant de jeunes se trouvent face à un marché des places d'apprentissage partiellement saturé. Parmi les moins avantagés à cet égard : les jeunes filles. Une enquête à ce sujet effectuée en novembre-décembre 1978 dans différents cantons suisses révèle que près de 100 % des offices d'orientation féminine estiment « difficile sinon alarmante la situation de choix professionnel des jeunes filles ». Une réponse à l'enquête indique qu'à St-Gall, « le choix professionnel des jeunes filles se limite en général à une demi-douzaine de professions (bureau, commerce, vente, coiffure, ménage). Même dans les professions de bureau, l'offre de places pour les jeunes filles est pratiquement épuisée ».

Dans les pays en voie de développement, ce sont principalement les femmes qui font les frais du manque d'infrastructure éducative. Dans certains pays, seulement 10 % des petites filles d'âge scolaire vont à l'école. Presque partout, malgré les déclarations bien intentionnées des responsables politiques, les garçons reçoivent la préférence, pour l'enseignement comme pour la formation professionnelle.

Paradoxalement, l'intérêt des gouvernements à éduquer les femmes est évident : il est prouvé que plus une femme a d'instruction, mieux elle est à même de contrôler sa fertilité, d'une part, et, d'autre part, à fournir à ses enfants des conditions sanitaires et nutritionnelles propices (ce qui implique qu'ils devraient tous passer le cap fatidique des cinq ans, permettant ainsi à la mère d'avoir moins d'enfants). Dans les pays à démographie galopante, on ne voit pour l'instant guère d'autre moyen pour limiter les naissances que l'édu-

cation des femmes. Et pourtant, comme nous l'avons vu, le poids des traditions est suffisamment fort pour que l'évolution ne se fasse sentir que de façon minime, sinon nulle.

Une question de milieu

La situation n'est guère plus réjouissante quant aux succès de l'égalité des chances dans les différents milieux sociaux. Ni dans nos pays, ni dans le tiers monde, malgré les efforts faits de part et d'autre, on est venu à bout de la discrimination. Toute une série de variables entrent en ligne de compte qui favorisent certains groupes alors qu'elles accentuent les handicaps de certains autres. Le taux de scolarisation ou de fréquentation scolaire n'en est qu'une parmi d'autres et elle est elle-même fonction de la catégorie socio-professionnelle. Des données telles que le taux d'abandon, la facilité avec laquelle les élèves passent d'une classe à l'autre, le taux de succès aux examens ou encore la proportion des étudiants qui entrent dans les établissements d'enseignement supérieur sont également significatifs.



Presque partout encore, l'étudiant issu d'un milieu aisé est, sur tous ces points, encore très favorisé par rapport à l'étudiant venant d'une famille modeste.

Dans un rapport du Département de l'Instruction Publique de Genève, on constate qu'en 1960, il y avait 21 % de retards scolaires dans la couche supérieure, contre 6 % en 1975. Pour les couches moyenne et inférieure, la différence est nettement moindre. Les inégalités sociales se retrouvent aussi à l'issue de la scolarité obligatoire : un enfant d'ouvrier a toujours trois fois moins de chances de se trouver dans une filière exigeante qu'un enfant de famille aisée.

Alors que, lorsque l'idée germe de démocratiser les études, la tendance était de dire : tous les enfants doivent être égaux et par conséquent ils ont tous droit au même enseignement, aujourd'hui devant l'échec de cette politique, on tend à dire : les enfants bénéficiant au départ de conditions et de chances inégales, différencions l'enseignement en fonction des différents élèves, redéfinissons les objectifs de l'école ainsi que le contenu de l'enseignement. L'avenir nous dira si, de cette manière-là, on aboutira enfin à une vraie démocratie éducative.

Martine Grandjean